

Convention de partenariat

Entre les soussignés :

Nom : **Association OSADOC Association Loi 1901**

Enregistrée sous le n°W343017269

Adresse : Siège social à Mairie de Grabels,
Sise 1, rue du Presbytère 34790 GRABELS.

Entrepreneur de spectacle occasionnel à caractère éducatif.

Représentée par : Monsieur Daniel BOULANGER en sa qualité de Président,
Ci-après dénommée Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie, d'une part,

Et

Nom : **Commune du Grau du Roi**

1 Place de la Libération,
30240 Le Grau-du-Roi

Représentée par : Monsieur Robert CRAUSTE, Maire du Grau du Roi

Ci-après dénommée la commune du Grau du Roi, d'autre part.

Il est préalablement exposé ce qui suit :

A – L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie (OSADOC), en place pour sa cinquième année, a repris à son compte les missions d'éducation et de pratique orchestrale symphonique menées neuf années durant par l'Orchestre Départemental Amateur de l'Hérault (ODAH).

B – Cet orchestre, encadré par des professionnels, a pour objectif de réunir des musiciens amateurs de tous âges, des élèves des écoles de musique et des conservatoires locaux, pour aborder un répertoire riche et varié afin de se produire localement à l'issue, et de manière tout à fait occasionnelle, au travers six concerts afin de donner du plaisir au plus large auditoire.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie et la commune du Grau du Roi s'associeront pour réaliser en commun un concert de l'OSADOC le dimanche 05 Mai 2019 à 18 heures au théâtre municipal 30240 Le Grau du Roi

Le concert sera donné à titre gracieux (entrée gratuite).

Les signataires désignent les « contacts techniques » suivant qui échangeront entre eux pour l'organisation du concert :

Pour la Mairie :

M /Mme : Cathy Barre.

Téléphone :

Pour le service technique :

M /Mme : Serge Leclercq :

Téléphone : 06 87.51.48.30

Adresse du siège social **Mairie de Grabels, sise 1, Place Jean Jaures 34790 GRABELS.**

www.osadoc.com

OSADOC est une association, à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée sous le n°W343017269 Contact : osadoc@free.fr Président Daniel BOULANGER tel 06.12.04.32.07

Pour l'OSADOC :

Monsieur : Lionel GIROUD

Téléphone : 06 85 76 34 04

Article 2 – Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie sera en charge de la communication et s'engage à mentionner le partenariat de la commune du Grau du Roi sur les affiches (A3) éditées à l'occasion du concert.

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie fournira le spectacle entièrement monté et assumera la responsabilité artistique et technique de la représentation.

En sa qualité d'employeur, elle assurera les rémunérations, charges sociales et fiscales comprises, de son personnel attaché au spectacle et prendra en charge le paiement des droits d'auteur.

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie s'engage à assurer le transport des musiciens, du matériel de percussion et des pupitres.

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie fournira les affiches à la commune du Grau du Roi quinze jours au plus tard avant la date du concert. Les programmes, à destination du public, seront également fournis en nombre le soir du concert.

Article 3 – La commune du Grau du Roi

La commune du Grau du Roi s'engage à fournir le lieu de représentation en ordre de marche ainsi qu'un lieu propre pouvant servir de loges aux 60 musiciens avec un accès à des sanitaires. Elle s'engage à fournir les estrades et chaises disposées selon la fiche technique jointe en annexe et à assurer la diffusion et l'affichage des supports publicitaires fournis par L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie.

La commune du Grau du Roi s'assurera de la mise à disposition du lieu du concert à partir de 14 heures le dimanche 05 mai 2019 pour que l'OSADOC puisse installer le matériel et organiser une répétition. (La surface minimale requise pour une représentation est de 100 m²)

Prestation de base :

La commune du Grau du Roi s'engage à verser à L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie, sur présentation d'une facture avant le 15/05/2019, la somme de **1250 € nets de TVA** (mille deux cents cinquante euros) correspondant à la prise en charge partielle du coût technique du concert joué par l'orchestre tout entier (transport des musiciens, du matériel de percussion...).

Elle mettra à disposition le matériel nécessaire pour l'implantation des lumières conformément à la fiche technique jointe.

Un apéritif (Verre de l'amitié) sera servi à l'issue du concert.

Adresse du siège social **Mairie de Grabels, sise 1, Place Jean Jaures 34790 GRABELS.**

www.osadoc.com

OSADOC est une association, à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée sous le n°W343017269 Contact : osadoc@free.fr Président Daniel BOULANGER tel 06.12.04.32.07

Option : oui ☐ non ☒

La commune de Du Grau du Roi s'engage à verser à L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie, sur présentation d'une facture avant le 30/04/2015, la somme de **500 € nets de TVA** (cinq cents euros) correspondant à la prise en charge partielle du coût technique d'un concert, d'une durée approximative de 30 minutes, de musique de chambre en maison de retraite partenaire de la commune de..... le /05/2019 (transport des musiciens ...)

Article 4 – Assurances

L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie est tenu d'assurer, contre tous les risques, tous les objets lui appartenant ou appartenant à son personnel.

La commune de Du Grau du Roi déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la représentation du spectacle dans son lieu et fournira une attestation d'assurance dès la signature du présent contrat ou au plus tard avant le concert.

Article 5 – Annulation

En cas d'annulation de la manifestation, pour raison de force majeure avérée (selon la définition prévue par l'article 1148 du Code civil), la présente convention se trouverait annulée de plein droit sans que la commune du Grau du Roi ou l'Association L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie soient redevables d'une quelconque indemnité.

Article 6 – Compétences juridiques

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les signataires s'engagent à rechercher toutes les voies de recours à l'amiable.

Dans le cas où le désaccord devrait persister, ils porteraient le conflit devant les juridictions compétentes de la circonscription de Grabels.

Fait à Grabels en double exemplaire, le 02/07/2019

Pour L'Orchestre Symphonique Amateur D'Occitanie
Monsieur Daniel BOULANGER, Président

Pour la commune du Grau du Roi
Monsieur Robert CRAUSTE, Maire

OSADOC
Orchestre Symphonique
Amateur D'Occitanie

Fiche technique OSADOC

MANIFESTATIONS – SPECTACLES VIVANTS

Date du spectacle : _____

Titre du spectacle et salle : concert OSADOC **Heure du spectacle :** 18h

Heure d'arrivée des techniciens : 14h **Heure**

Personne à contacter sur la commune : nom et téléphone :

arrivée des musiciens : 15h30 **Raccord à** 16h

SALLE:

- Nombre de chaises installées **pour le public** : 250/300
- chaises pour les musiciens** : 60
- Nombre de paravents et/ou loges pour 60 musiciens avec toilettes.
- Utilisation de la sono avec micro (**sans fil si possible**)
- Accès à l'électricité ?
- Système d'éclairage ? (nous en avons un peu en complément)
- 6 à 12 praticables de 1x2 mètres ? (nous en avons un peu en complément)
- Utilisation de la scène (**sur trois niveaux**)
- Présence ou passage d'un agent technique ?
- Espace scénique pour l' orchestre de 100 m2 ?
- Technicien OSADOC Jean-Philippe MAUBON tel : 06 10 79 68 50

AUTRES

Electricité (3kw):	 oui	 non
Rallonge électrique :	 oui	 non
Eau pour les artistes :	 oui	 non
Quai de déchargement / chargement ?	 oui	 non

La sécurité est à la charge de la commune qui accueille la manifestation

*** lieu de départ :** _____ *** lieu d'arrivée :** _____

Présence d'un agent pour aider au montage et démontage:  oui  non

Récupérer le matériel à :  oui  non

Jour : **heure :**

Adresse du siège social **Mairie de Grabels, sise 1, Place Jean Jaures 34790 GRABELS.**

www.osadoc.com

OSADOC est une association, à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée sous le n°W343017269 Contact : osadoc@free.fr Président Daniel BOULANGER tel 06.12.04.32.07

?? OBSERVATIONS

Date de la demande : _____

Le Service

L'élu

le Service Technique

A joindre à la fiche technique :

1. Une fiche des possibilités techniques de la salle ou du lieu (capacité électrique, nombre de spectateurs assis ou debouts etc....)
2. Qu'est ce qui est autorisé sur la commune en matière de sécurité, à l'intérieur comme à l'extérieur.
3. Les conduites à tenir en matière de sécurité et dans le cas de situations d'urgence....
4. les téléphones d'urgence et d'astreinte : astreinte
:....., police :
5. autre :,
:.....,

Le comité technique & artistique de l'OSADOC

	- 2005 :	- 2010 :	- 2015 :	- 2019 :
	Quarante	Capestang	Du Grau du Roi	Lamalou-les-Bains
	Olargues	Saturargues	St Chinian	Lunel
	Capestang	Gignac	Du Grau du Roi & St Clément	?.....
		Mireval	Péret	Du Grau du Roi
			Fabrègues	Du Grau du Roi
				Grau du Roi
	- 2006 :	- 2011 :	- 2016 :	- 2020 :
	Mèze	Du Grau du Roi	Lunel	?.....
	Pérols	Nissan Les Enserunes	Mireval	?.....
	Du Grau du Roi sur Lez	Pérols	Cazouls les Béziers	?.....
	Bédarieux	Lunel	Béziers (Sortie Ouest)	?.....
			Bédarieux	?.....
			Jacou	?.....
	- 2007 :	- 2012 :	- 2017 :	- 2021 :
	Mèze	Lunel	St Clément & Du Grau du Roi	?.....
	St Pons de Thomières	Alignan du vent	Montblanc	?.....
	Clapiers	Montagnac	Grabels	?.....
	Quarante	St Martin de Londres	Roujan	?.....
	Villeveyrac		Mireval	?.....
			Pérols	?.....
	- 2008 :	- 2013 :	- 2018 :	- 2022 :
	Lunel	Bessan	Thézan les Béziers	?.....
	Béziers (Sortie Ouest)	Cazouls les Béziers	Puisserguier	?.....
	Paulhan	Gignac	Combailaux	?.....
	Jacou	Pérols	Fabrègues	?.....
	Bédarieux		Du Grau du Roi	?.....
			Péret	?.....
	- 2009 :	- 2014 :		
	Clermont l'Hérault	Roujan		
	Mauguio	Du Grau du Roi		
	Capestang	Saint-Just		
	Mireval	Paulhan		